בס"ד

PARACHAT NITSAVIM

Suite à une paracha extrêmement inquiétante, la paracha nitsavim vient apaiser les bné-Israël. Effectivement, la paracha de la semaine dernière, ki tavo, annonçait les malédictions auxquelles risquaient de faire face les bné-Israël s'ils fautaient (has véchalom). De fait, notre paracha vient apporter un réconfort et une note d 'espoir. Ainsi Moshé rabbénou commence par ré-établir l'alliance entre Hachem et le peuple hébreu. Non seulement les gens présents sont inclus dans ce pacte, mais également les générations futures. Par la suite, Moshé reprend les grandes lignes des malédictions en annonçant l'exil à venir. Toutefois, l'annonce débouche sur la prophétie d'une rédemption pour le peuple. Bien évidement, cette rédemption ne dépend que du peuple et de ses efforts de retour vers la torah et les mitsvot. La paracha se conclue par le choix de la vie ou de la mort, ou plus précisément le libre-arbitre. Moshé rabbénou enjoint donc le peuple à faire le choix de vivre, c'est-à-dire, celui de suivre les lois de la torah.

La paracha Vayélé'h met en scène le passage de pouvoir de Moshé Rabbénou à Yéhochoua son serviteur. Ainsi Moshé rappelle au peuple qu'arrivé à 120 ans, il ne pourrait pas les faire traverser le Jourdain et les conduire en Israël. C'est pourquoi, une nouvelle fois Moshé encourage le peuple à la bravoure et à la confiance envers Hakadoch Baroukh Hou. De même, Moshé encourage Yéhochoua, son successeur et lui rappel la promesse que Hachem ne l'abandonnera pas. La paracha se conclut par l'annonce faite par Hachem à Moshé, que plus tard le peuple s'égarerait du chemin de la Torah et que la colère divine s'abattrait sur ce dernier à ce moment. Suite à cela, Moshé achève l'écriture de la Torah qu'il confie aux Cohanim afin qu'ils la déposent avec l'arche.

Dans le chapitre 30 de Dévarim, la torah dit :

ט/ וְהוֹתִירְךָ יְהוָה אֱלֹהֶיךָ בְּכֹל מַעֲשֵׂה יָדֶךָ, בִּפְרִי בִטְנְךָ וּבִפְרִי בְהֶמְתְּךָ וּבִפְרִי אַדְמָתְךָ--לְטֹבָה: כִּי יָשׂוּב יְהוָה, לָשׂוֹשׂ עָלֶיךָ לְטוֹב, כַּאֲשֶׁר-שָׂשׂ, עַל-אֲבֹתֶיךָ:
9/ Hachem ton Dieu te combleras dans toute l'oeuvre de tes mains, dans le fruit de ton ventre, dans le fruit de ton bétail, dans le fruit de ta terre, pour le bien ; car Hachem recommencera à ce réjouir de toi, comme il s'est réjouit de tes pères.

י/ כִּי תִשְׁמַע, בְּקוֹל יְהוָה אֱלֹהֶיךָ, לִשְׁמֹר מִצְוֹתָיו וְחֻקֹּתָיו, הַכְּתוּבָה בְּסֵפֶר הַתּוֹרָה הַזֶּה: כִּי תָשׁוּב אֶל-יְהוָה אֱלֹהֶיךָ, בְּכָל-לְבָבְךָ וּבְכָל-נַפְשֶׁךָ:
10/ Quand tu écouteras la voix d'Hachem ton Dieu pour garder ses commandements et ses décrets inscrits dans ce livre de la torah, quand tu retourneras vers Hachem ton Dieu de tout ton cœur et de toute ton âme.

יא/ כִּי הַמִּצְוָה הַזֹּאת, אֲשֶׁר אָנֹכִי מְצַוְּךָ הַיּוֹם--לֹא-נִפְלֵאת הִוא מִמֶּךָּ, וְלֹא רְחֹקָה הִוא:
11/ Car cette loi que je t'ordonne aujourd'hui, elle n'est pas cachée de toi, et elle n'est pas loin de toi.

יב/ לֹא בַשָּׁמַיִם, הִוא: לֵאמֹר, מִי יַעֲלֶה-לָּנוּ הַשָּׁמַיְמָה וְיִקָּחֶהָ לָּנוּ, וְיַשְׁמִעֵנוּ אֹתָהּ, וְנַעֲשֶׂנָּה:
12/ Elle n'est pas dans les cieux pour que tu dises : « Qui monteras pour nous au ciel, la prendre pour nous, nous la fera entendre pour que nous puissions l'accomplir ? »

יג/ וְלֹא-מֵעֵבֶר לַיָּם, הִוא: לֵאמֹר, מִי יַעֲבָר-לָנוּ אֶל-עֵבֶר הַיָּם וְיִקָּחֶהָ לָּנוּ, וְיַשְׁמִעֵנוּ אֹתָהּ, וְנַעֲשֶׂנָּה:
13/ Elle n'est pas au delà de la mer pour que tu dises : « qui traversera pour nous, au delà de la me, la prendra pour nous, nous la fera entendre pour que nous puissions l'accomplir ? »

יד/ כִּי-קָרוֹב אֵלֶיךָ הַדָּבָר, מְאֹד: בְּפִיךָ וּבִלְבָבְךָ, לַעֲשֹׂתוֹ:
14/ Car la chose est très proche de toi dans ta bouche et dans ton cœur pour l'accomplir.

La phrase "לֹא בַשָּׁמַיִם, הִוא *elle n'est pas dans le ciel* " est à la base de la fameuse discussion entre Rabbi Élazar et les sages. Effectivement, la guémara raconte le désaccord concernant la cacherout d'un four, pour lequel Rabbi Élazar se trouvait seul contre tous. Sûr d'avoir raison, ce dernier fait appel à une série impressionnante de miracle destinés à prouver son opinion. Mais rien y fait, les sages restent sur leur position. Démuni, Rabbi Élazar fait appel au ciel lui-même et demande qui a raison. Une voix céleste raisonne alors proclamant que la halakha suivait Rabbi Élazar. Devant un tel spectacle, Rabbi Yéhochoua se lève et répond : "לֹא בַשָּׁמַיִם, הִוא *elle n'est pas dans le ciel* " ! par cela, il signifie que depuis que Moshé Rabbénou a fait descendre la torah sur terre, c'est aux hommes de définir la loi. L'intervention de cette voix céleste n'est donc pas ce qui donnerait raison à Rabbi Élazar. Si sur terre les sages ne sont pas d'accords, alors ils ont force de loi ! La halakha est donc l'affaire des hommes et non du ciel.

Et c'est justement là que repose toute la difficulté. Lorsque Moshé Rabbénou était de ce monde, il transmettait la parole d'Hachem. Lors de sa montée au mont Sinaï, il a littéralement reçu l'intégralité de la torah et de sa compréhension. À son époque, aucun doute ne pouvait donc subsister quant à savoir si la loi énoncée par Moshé était correcte. Cependant, au fil du temps, la connaissance de la torah s'est amoindrie et les doutes en matière de halakha sont apparus. La guémara, dans le traité témoura (page 16a) affirme durant le deuil de la mort de Moshé, près de 3000 halakhot avaient déjà été oubliées. C'est dire, combien les pertes ont du être nombreuses au fil des siècles.

Face à ces oublis, ce sont nos sages qui statuent la loi. Cependant, comment être sûr qu'ils ne se trompent pas ? Comment savoir si la halakha que nous respectons aujourd'hui est bien en accord avec celle dite par Moshé ? Qu'est-ce qui nous prouve que les sages n'ont pas statué ne serait-ce qu'une seule fois de façon incorrecte ?

D'autant que dans l'histoire que nous avons cité, nous voyons clairement que la loi telle qu'établie par les cieux ne correspond pas à celle des hommes. Et pourtant, nous maintenons les paroles des sages envers et contre tout. D'où la légitimité du doute quant à savoir si les paroles des sages sont parfaitement en accord avec la parole d'Hachem. Qu'est-ce qui leur donne tant de crédit ? Pourquoi sommes-nous parfaitement sûr qu'ils ont toujours raison ?

Pour développer cette idée, il convient de s'arrêter sur un grand maître de la torah, le **Raavad**, qui, à de nombreuses reprises, affirme avoir obtenu du ciel la réponse à ses questions halakhiques. D'où l'interrogation de nombreux commentateurs qui ne comprennent pas comment un si grand sage peut fixer la loi de part une intervention divine, quand nous venons de voir que cette méthode n'est absolument pas valide !?

Beaucoup d'encre a été versée pour tenter d'expliquer cette attitude du **Raavad**. Toutefois, nous allons nous arrêter sur l'explication qu'offre le **Hatam Sofer** à ce sujet. Le maître développe l'idée selon laquelle, naturellement, certains raisonnements peuvent-être inaccessibles à l'homme. Cependant, lorsqu'un homme se plonge dans l'étude intensive de la torah, l'esprit divin l'accompagne. Dès lors, Hakadoch Baroukh Hou lui ouvre les portes de la sagesse, au point de lui permettre la compréhension de sujet qui lui auraient été impossible d'atteindre.

Dans le traité baba batra (page 12a), nous sages enseignent : « Bien que la prophétie ait été retirée des prophètes, des érudits de la torah, elle n'a pas été prise ! ». Ainsi, lorsque le **Raavad** dit avoir reçu la réponse directement d'Hachem, il insinue que de par son étude, l'esprit divin s'est lié à lui et il lui a été permis de dépasser le cadre de l'intelligence humaine. Au dessus de toutes limites du cerveau, une souffle divin repose sur celui qui se focalise sur l'étude, supprimant les défaillances d'une perception limitée. Il s'agit ici de percevoir la sagesse divine à un niveau telle, que l'on devient capable de déterminer la loi aussi clairement que si nous l'avions entendu de la bouche d'Hachem ! La prophétie a certes disparu de ce monde, cependant l'accès à la volonté du maître du monde reste possible. Il est possible, par nos efforts, d'entrevoir la parole d'Hachem à un niveau équivalent à la prophétie !!

« Des érudits de la torah, la prophétie n'a pas été retirée ! » Les sages sont littéralement connectés à Hakadoch Baroukh Hou lorsqu'ils étudient ! Au point qu'ils en arrivent à comprendre la parole d'Hachem aussi bien que les prophètes ! Plus encore, la guémara que nous avons cité précédemment va jusqu'à affirmer que le sage est supérieur au prophète ! C'est dire les capacités qu'Hachem octroient à ceux qui étudient ! Cela dépasse l'entendement !

De là, nous comprenons sous un autre angle la phrase "לֹא בַשָּׁמַיִם, הִוא *elle n'est pas dans le ciel* ". la loi n'est pas fixée par le ciel mais bien par les hommes. Mais pas n'importes lesquels. Ceux qui se donnent corps et âmes dans l'étude de la torah. Ceux sur qui nous pouvons être sûr que l'esprit divin accompagne leur intellect lorsqu'ils prennent une décision. C'est hommes, dont la réflexion a été aiguisée au point de dépasser la prophétie, sont capables de définir la volonté d'Hachem, d'en atteindre la compréhension authentique, et de trancher en la loi en fonction de cela ! Aucun doute ne persiste alors en ce qui concerne le fait de savoir s'ils ont raison ou tord. Leur conclusion est forcément bonne.

C'est ce qui a permis à Rabbi Yéhochoua de se lever contre la voix céleste et de ne pas tenir compte de ses propos pour fixer la halakha. À bien des égards nous aurions pu trouver cette attitude effronté. Toutefois, Rabbi Yéhochoua ne faisait qu'appliquer le principe qui dit que la loi suit la majorité. En partant de là, il lui apparaissait clair que le souffle divin qui oriente les sages se trouvait être de leurs côtés et non de celui de Rabbi Élazar. Cela est tellement vrai que de nombreux commentateurs affirment que la voix céleste n'a statué en faveur de Rabbi Élazar que pour ne pas l'humilier ! D'autant que la guémara atteste même que suite à cette histoire, le prophète Éliyahou est apparue pour affirmer qu'au moment Rabbi Yéhochoua à révoquer la voix céleste, Hachem était fier de ses fils ! Car c'était là sa volonté que les hommes décident de la halakha !

Cette explication est ce qui amène **Rachi** à dire que si un homme affirme avoir beaucoup étudié, mais ne pas avoir réussi à retenir alors il faut le croire. Car il n'y a pas de garantie de retenir la torah. Cependant, si une personne déclare avoir beaucoup étudié mais ne pas être parvenu à comprendre, alors indubitablement, c'est un menteur. Car Hachem accompagne toute personne qui étudie. La guémara dans le traité bérakhot nous enseigne même que la présence divine se trouve dans le périmètre de quatre coudés qui entoure ceux qui étudient la torah. En clair nous explique **Rachi** toute étude porte ses fruits et finit par aboutir à la compréhension. Une personne qui déclare ne pas avoir compris n'a donc forcément pas étudier !

Nous voyons donc à quel point la torah permet aux hommes de se dépasser, d'atteindre des horizons insoupçonnés. L'étude de la torah par les bné-Israël revêt une sainteté telle, qu'elle mène à la

compréhension de la pensée du créateur ! C'est pour cela que nos sages disent que l'étude de la torah englobe toute les mitsvot. Cela est parfaitement compréhensible car l'étude est la condition qui permet d'arriver à la pratique. Sans étude, le lien avec Hachem est faible et forcément la motivation à faire les mitsvot s'en trouve amoindrie. Ce n'est que par l'étude de la torah, que nous pouvons comprendre le chemin à suivre. Ce chemin est celui du retours vers Hakadoch Baroukh Hou, d'une téchouva sincère. Par cela, nous serons assurés d'être inscrit une année supplémentaire dans le livre de la vie, et d'être entourés de toutes les brakhot du maître du monde *amen kén yéhi rastone.*

Chabbat Chalom.